

Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2012/0242(CNS) Procédure terminée
Contrôle prudentiel des établissements de crédit: missions spécifiques confiées à la Banque centrale européenne (BCE) Voir aussi 2012/0244(COD)	
Sujet 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt 5.20.01 Coordination des politiques monétaires, Institut monétaire européen (IME), Union économique et monétaire (UEM) 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC	

Informations techniques	
Référence de procédure	2012/0242(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Voir aussi 2012/0244(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 127-p6
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/7/10655